

## Enjeux



CONSERVATION



AMÉNAGEMENT



RESSOURCES



MOBILISATION



ACCOMPAGNEMENT



CONNAISSANCE



ACTION PUBLIQUE

## ORIENTATION

La biodiversité au cœur des politiques publiques ambitieuses, cohérentes et efficaces

## OBJECTIF

Augmenter le soutien à la reconquête de la biodiversité et supprimer progressivement les financements dommageables à la biodiversité

## PROBLÉMATIQUES

Le budget alloué à la biodiversité par l'ensemble des acteurs de Nouvelle-Aquitaine nécessite un travail spécifique entre partenaires publics et privés, afin d'être mieux évalué. Les porteurs de projets n'ont par ailleurs pas une vision globale de l'ensemble des outils financiers à leur disposition pour agir en faveur de la biodiversité. Dans un contexte budgétaire contraint, il est important de pérenniser, consolider et optimiser les financements dédiés à la biodiversité et de rechercher de nouvelles sources de financements. Cette fiche globale E45 sur les financements est précisée par la fiche E46 « Définir un modèle économique pérenne permettant la reconquête de la biodiversité » et par la fiche E47 « Généraliser la bio-conditionnalité des aides publiques et stopper les financements dommageables à la nature ».

## DESCRIPTION

### 1. Diagnostiquer les outils financiers existants et les moyens alloués à la biodiversité

- Réaliser un inventaire des outils financiers existants en Nouvelle-Aquitaine, qui :
  - caractérise les financements (origine, cibles, temporalité, cohérence, ...) et quantifie les montants mobilisés chaque année (à partir d'un état 0 du budget mobilisé dans les programmes des principaux financeurs, dédié à la biodiversité).
  - analyse les effets sur la biodiversité.
- Partager cet inventaire dans un centre de ressources ou sur une plateforme de recensement des aides financières mise à jour annuellement pour accompagner les porteurs de projets (mise à disposition en coordination des outils déjà élaborés tel que "Aides Territoires").
- Évaluer les besoins financiers au regard des objectifs de préservation et de reconquête de la biodiversité.

### 2. Consolider les financements en faveur de la biodiversité

- Garantir la pérennité des outils et dispositifs (et leurs enveloppes budgétaires) en faveur de la biodiversité sur une durée compatible avec l'évolution lente des milieux (10 à 15 ans) afin d'agir sur les comportements des agents économiques ayant des impacts négatifs sur la biodiversité et encourager les comportements vertueux.
- Soutenir la hauteur des fonds publics nécessaire aux actions en faveur de la biodiversité.
- Augmenter les financements publics et privés en faveur de la biodiversité pour améliorer l'efficacité de la préservation et restauration de la biodiversité.

### 3. Identifier et expérimenter de nouvelles sources de financement

Afin de mieux répondre aux enjeux de biodiversité, il s'agit de créer de nouveaux leviers et outils de financement, et notamment de :

- Rechercher et mettre en oeuvre les mécanismes de nouvelles sources de financement de la préservation de la biodiversité (cf. fiche E46)

- Lancer une réflexion autour de la création d'un fonds régional alimenté par des partenariats privés via des entreprises régionales et nationales, et/ou des fonds publics (cf. fiche E46).
- Flécher des financements européens complémentaires ayant une plus-value pour la biodiversité (climat, innovation, stratégies intégrées...) et mettre en place une aide au montage de projet de mobilisation de ces outils.

#### **4. Optimiser l'utilisation des ressources financières (cf. fiche E47)**

- Identifier et réformer les subventions publiques néfastes à la biodiversité et rediriger les fonds vers des subventions en faveur de la biodiversité.
- Établir l'éco-conditionnalité de la commande publique.
- Faire en sorte que la biodiversité soit un paramètre décisionnel dans l'attribution de fonds pour des projets transversaux.

### **VU EN NOUVELLE-AQUITAINE**

- La DREAL Nouvelle-Aquitaine et Aides-territoires collaborent pour faciliter la recherche des aides disponibles pour les projets de développement durable. Destinée à tous les acteurs néo-aquitains, la plateforme ADDNA recense les différentes aides financières et techniques au niveau local, régional, national ou européen.
- En complément des aides financières publiques, l'ARB NA propose une liste non exhaustive des organismes privés mettant à disposition des fonds mobilisables pour la réalisation d'actions en faveur de l'eau, des paysages ou de la biodiversité.

### **RÉSULTATS ATTENDUS, ÉCHÉANCES, INDICATEURS**

- (Ind. à construire) Evolution du budget de la Région, de l'Etat et de ses opérateurs (OFB et Agences de l'eau) dédié à la biodiversité
- Identification et analyse des outils de financements privés pour la biodiversité
- Expérimentation, mise en place de nouveaux outils financiers

### **ACTEURS CONCERNÉS**

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** : Région
- **Porteurs de projets « types »** : ARB
- **Partenaires techniques** : OFB, ARB, Départements, Collectivités locales, Acteurs de la protection de la nature et socioéconomiques
- **Partenaires financiers potentiels** : Agences de l'eau, Région

### **DISPOSITIFS TECHNIQUES ET FINANCIERS**

- Banque des territoires
- Aides privées : Fondations (Léa Nature, Symbiosis, Nature et Découvertes, Bouygues Télécom, Crédit Agricole Pays de France, etc.), fonds de dotations

### LIEN AVEC LA SNB ET D'AUTRES STRATÉGIES RÉGIONALES

- **SNB 3** : Axe 5. Des financements au service des politiques de biodiversité (mesures 14.2, 15.1, 15.2, 15.4)
- **Néo Terra** : Fiche 23. Développer des modes de financements innovants en faveur de la transition agro-écologique
- **SDAGE AG** : Orientation A. Optimiser l'action de l'Etat et des établissements publics [...]
- **SDAGE LB** : Chapitre 13. Mettre en place des outils réglementaires et financiers
- **SREEE** : Axe 2. [...] restauration des écosystèmes (action 5.2)

### ÉVALUATION DE L'IMPACT POSITIF DE L'ACTION :

One Health



Adaptation au  
changement  
climatique



Attractivité  
& économie

